

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article7903>

Drone géorgien : aucune preuve attestant la violation de la frontière par un avion russe (diplomatie)



- Défense - International -
Date de mise en ligne : mercredi 4 juin 2008

Spyworld Actu

Drone géorgien : aucune preuve attestant la violation de la frontière par un avion russe (diplomatie)

Rien n'atteste qu'un avion russe ait violé la frontière de la Géorgie le 20 avril dernier où un drone géorgien a été abattu au-dessus de l'Abkhazie (république autoproclamée qui revendique son indépendance à l'égard de Tbilissi), a déclaré mercredi le ministère russe des Affaires étrangères.

"Il n'y a pas de preuves attestant qu'un avion russe ait violé la frontière de la Géorgie, ce qui permet à la partie russe de supposer qu'il peut s'agir d'un avion militaire de n'importe quel pays, y compris géorgien", est-il indiqué dans un communiqué du département de l'information et de la presse du ministère russe des Affaires étrangères.

La Géorgie affirme qu'un chasseur russe a abattu son drone au-dessus de l'Abkhazie ce qui représente un acte d'agression de la Russie envers la Géorgie. Moscou rappelle que les autorités géorgiennes ont fait cette conclusion après avoir étudié l'enregistrement vidéo fait par le drone et des "images" d'un radar terrestre dont l'authenticité est douteuse.

"La qualité des enregistrements vidéo ne permet pas d'identifier le type et la nationalité de l'avion. Ce n'est pas par hasard que les spécialistes américains et britanniques ne sont pas en mesure d'établir s'il s'agit d'un Su-27 ou d'un MiG-29", selon le communiqué.

Post-scriptum :

<http://fr.rian.ru/world/20080604/10...>